# BAC PRO TCV

Technicien Conseil-Vente en alimentation et boissons

VOIE SCOLAIRE

## UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE SUR 3 ANS, DANS LE SECTEUR DU COMMERCE.

Après une 3ème de collège ou de l'enseignement agricole, l'élève suivra un cursus de 3 ans (2nde professionnelle puis Première et Terminale Bac Pro Technicien Conseil-Vente).

## POINTS FORTS

A l'issue de la formation, possibilité de :

Poursuivre en :
- BTSA Technico-Commercial
- BTS Négociation, Digitalisation de la relation Client»
- BTS «Managernent Commercial opérationnel», voire d'autres BTS.

Entrer dans la vie active sur des emplois relevant de la fonction commerciale-vente (responsable et manager de rayon, attaché commercial, adjoint des ventes, technicien-conseil).

## DIPLÔME

Le diplôme de Bac Pro est délivré à partir d'Epreuves de Contrôles en Cours de Formation (ECF) et de 5 épreuves terminales en fin de cycle.

Possibilité d'obtenir une attestation intermédiaire de capacités délivrée à la fin de la première année du cycle, aux élèves qui arrêteraient leur scolarité en fin de première.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Elaborer une stratégie de valorisation d'un produit du rayon
- Répondre aux attentes de la politique commerciale du point de vente
- Assurer la gestion d'un rayon
- Répondre aux attentes spécifiques d'un client particulier
- Animer un point de vente
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## AU PROGRAMME

Une pédagogie résolument dynamique, tournée vers les projets et les situations professionnelles

- **Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE) :**
  - ✔ 3h hebdomadaires en 2nde
  - ✔ 2h hebdomadaires en 1ère et terminale, notamment : analyse de situations professionnelles, dégustation, gestion d'un magasin pédagogique…
- **Module d'adaptation professionnelle (MAP) : 56h en 1ère.**
  Sensibiliser les apprenants à la valorisation conjointe des produits d'un territoire, créer des liens avec les producteurs locaux afin de les initier aux circuits courts.

Un module concret de création d'un commerce innovant en valorisant des produits d'un territoire (Food Truck, épicerie mobile, vente en ligne…).

- **Activités pluridisciplinaires : 30h en 2nde - 56h en première et en terminale**
  Elles permettent d'associer plusieurs disciplines au service d'un même thème professionnel en valorisant le travail de groupe, les projets collectifs et les visites professionnelles.
- **Stage collectif « Education à la santé et au développement durable » :**
  - ✔ 1 semaine en seconde
  - ✔ 1 semaine en 1ère / Terminale

  Ce stage met l'accent sur l'action et la démarche de projet au travers des thématiques développées par l'équipe pédagogique.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EAP ensemble pour l'enseignement agricole public Rhône-Alpes

L'AVENTURE DU VIVANT

- **Stages individuels en milieu professionnel**

Un minimum de 20 semaines en immersion professionnelle :

✓ **Seconde professionnelle :**
5 à 6 semaines obligatoires en magasin alimentaire.

✓ **1ère et Tle professionnelles :**
**10 semaines :** stage principal dans une même entreprise du secteur de la distribution des produits alimentaires et boissons qui seront support à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel « expérience en milieu professionnel ».

**4 semaines :** stage complémentaire, dans une structure différente du stage principal, préparant à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel « expérience en milieu professionnel » et à l'épreuve E7 du baccalauréat professionnel « pratiques professionnelles ».

**10 jours :** stage d'ouverture possible pour préparer l'orientation post bac ou une éventuelle réorientation à l'issue de la classe de première.

- **Voyage d'études**

Un voyage d'études en lien avec les spécificités commerciales peut être envisagé en fonction de la motivation des élèves et des actions mises en place par la classe, accompagné par l'équipe pédagogique.

- **Enseignements généraux et professionnels (horaires hebdomadaires)**

| ENSEIGNEMENTS GENERAUX | 2de PRO | 1ère ET Tle PRO |
|---|---|---|
| Français | 2h | 2h |
| Histoire - Géographie | 1h | 1h30 |
| Education Socio-culturelle | 1h | 1h30 |
| Documentation | | 30mn |
| Langue vivante | 2h | 2h |
| Mathématiques | 2h | 2h |
| Physique - Chimie | 1h | 1h15 |
| Biologie | 30mn | 2h |
| Informatique | 1h | 30mn |
| Education physique | 2h | 2h |
| Sciences économiques | 1h | |

| ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS | 2de PRO | 1ère ET Tle PRO |
|---|---|---|
| Sciences économiques, sociales et de gestion | 6h30 | 6h |
| Sciences et techniques professionnelles : Technologie produit / Génie alimentaire / Œnologie | 2h30 | 3h45 |
| Biochimie | 1h30 | 30mn |
| Travaux pratiques renforcés | 1h | 1h |
| Sciences techniques professionnelles | 1h | 1h |
| Enseignements à l'initiative de l'établissement (EIE) | 3h | 2h |
| Activités pluridisciplinaires | 2h | 2h |

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EAP ensemble pour

L'AVENTURE DU VIVANT

## INTEGRER L'ETABLISSEMENT

### Admission

**En classe de seconde professionnelle, avoir accompli :**
une scolarité complète d'une classe de troisième de collège ou de l'enseignement agricole ou être titulaire d'un CAPA.

**Admission en classe de 1ère Bac Pro, avoir accompli :**
- une 2nde pro d'un champ professionnel proche.
- Ou, sur dérogation après une 2nde Générale et Technologique ou une 2de Pro ou un CAPA d'un autre champ professionnel.

### Modalités d'inscription

- **Classe de seconde :**
remplir le dossier d'orientation et d'affectation de fin de troisième remis par le collège dans le cadre de la procédure « Affelnet » et indiquer le Lycée Bel-Air en premier voeu.
Puis prendre contact avec le service administratif de notre établissement afin d'assurer le suivi du dossier.

- **Classe de première :**
inscription directe par l'établissement après examen du dossier, entretien individuel et dérogation éventuelle.

100% DE REUSSITE AUX EXAMENS en 2022

## APPRENTISSAGE

Les jeunes ont la possibilité de suivre leur formation par la voie scolaire, mais également par apprentissage, dans le cadre du CFA régional, à l'UFA de Bel-Air (Unité de Formation par Apprentissage).
Voir fiche spécifique.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EAP ensemble pour

L'AVENTURE DU VIVANT